

## Groupe Banque TD : Énoncé de position à l'égard des droits de la personne

### Introduction

Dans toutes ses activités et dans l'ensemble de ses secteurs d'activité, la TD est déterminée à soutenir et à respecter la protection des droits de la personne. La TD comprend le rôle important qu'elle joue dans le respect des droits de la personne de ses employés, de ses clients et des collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités. Le présent énoncé de position à l'égard des droits de la personne présente l'approche que nous adoptons actuellement pour respecter notre engagement.

La TD mène ses principales activités dans des pays qui appliquent une réglementation rigoureuse au chapitre de la législation et des droits de la personne. Nous respectons toutes les lois relatives aux droits de la personne dans les pays où nous exerçons des activités. Nous partageons également les valeurs énoncées dans les déclarations internationales des droits de la personne, comme la Déclaration universelle des droits de l'homme.

En outre, nous reconnaissons le cadre de référence établi par les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, qui énonce la responsabilité des entreprises en matière de respect des droits de la personne. Depuis 2018, nous avons entrepris l'examen de nos pratiques et de nos procédures en place afin d'intégrer ces principes directeurs dans l'ensemble de la TD. Nous avons l'intention de mettre à jour le présent énoncé sur les droits de la personne, au besoin, afin de montrer les progrès que nous réalisons.

### Notre approche

La TD dispose de diverses politiques, normes et directives qui motivent son engagement à soutenir et à respecter les droits de la personne.

Le Code de conduite et d'éthique professionnelle (le « Code ») établit les normes régissant nos interactions avec les collègues, les clients, les actionnaires, les gouvernements, les organismes de réglementation, les fournisseurs, les concurrents, les médias et le public en général. Le respect du Code fait partie des conditions d'emploi à la TD. À titre d'entreprise socialement responsable, la TD s'engage à exercer ses activités selon les normes d'éthique, d'intégrité, d'honnêteté, d'équité et de professionnalisme les plus élevées. La TD s'attend de ses employés et des membres de son conseil d'administration qu'ils évaluent toutes les décisions d'affaires qu'ils ont à prendre et tous les gestes qu'ils ont à faire pour le compte de l'entreprise selon le caractère juste, honnête et équitable de ceux-ci, mais aussi selon notre appétence au risque, et ils sont tenus de le faire. Cette exigence s'applique à tous les échelons de l'entreprise, qu'il s'agisse des décisions majeures prises par le conseil d'administration ou des activités d'affaires quotidiennes.

### Clients

Nous respectons toutes les exigences légales et réglementaires régissant la prestation de services financiers à nos clients et nous nous efforçons d'offrir un service à la clientèle exceptionnel, exempt de discrimination et de harcèlement. Dans le cadre de notre engagement au titre du Code, et conformément aux lois applicables, nous offrons nos produits et services sans égard à tout facteur protégé par la loi, y compris, mais sans s'y limiter, la race, la couleur, la religion, l'origine nationale, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, l'état matrimonial et les handicaps. En outre, la Politique de respect en milieu de travail de la TD exprime notre engagement à fournir un environnement libre de toute forme de harcèlement et de discrimination, où chaque client est traité avec dignité et respect.

Nous savons que l'accès aux services bancaires contribue grandement aux progrès économiques et sociaux. Nous continuons de supprimer les obstacles afin de contribuer à rendre nos services bancaires plus accessibles et inclusifs qu'auparavant, en particulier pour les populations vulnérables et défavorisées dans le système financier. Grâce à notre large éventail de produits et de services, et en soutenant les organismes communautaires, nous visons à fournir à nos clients les outils nécessaires pour mieux protéger leurs finances, maintenant et à l'avenir.

La TD a également mis en place des processus et des procédures pour répondre aux préoccupations des clients. Notre processus de résolution des problèmes des clients en trois étapes, dans le cadre duquel les préoccupations peuvent être transmises au Bureau de l'ombudsman de la TD impartial au Canada et au Chairman's Service Center aux États-Unis, contribue à garantir que les plaintes sont prises au sérieux et traitées en temps utile.

### Collègues

À la TD, nous sommes déterminés à offrir à nos employés un milieu de travail inclusif, une culture de travail éthique et des normes et politiques de travail judicieuses. Dans le cadre de cet engagement, nous adhérons à l'ensemble de la législation et des normes prescrites en matière d'emploi touchant notamment l'équité salariale, les heures de travail et le travail des enfants, et dépassons leurs exigences dans bien des cas.

La Politique de respect en milieu de travail de la TD exprime notre engagement à offrir un environnement libre de toute forme de harcèlement et de discrimination, où chaque employé et travailleur tiers est traité avec dignité et respect.

Nous nous efforçons également de nourrir une culture axée sur le service, sans obstacle et inclusive pour attirer tous les talents, investir en eux et les promouvoir, reflétant ainsi les collectivités diversifiées que nous servons. Nous estimons que la véritable



## Groupe Banque TD : Énoncé de position à l'égard des droits de la personne (suite)

essence de la diversité et de l'inclusion consiste à offrir un environnement sûr et productif où chaque employé se sent à l'aise et peut être tout à fait lui-même au travail.

La TD forme ses employés sur les questions pertinentes relatives aux droits de la personne au moyen de divers programmes, notamment une formation sur la diversité et l'inclusion.

Nos employés disposent également de plusieurs canaux pour s'exprimer en toute confiance et communiquer facilement leurs préoccupations au sein de l'entreprise. La Ligne de dénonciation TD offre un canal de signalement confidentiel et anonyme aux employés, clients, travailleurs tiers et membres du public qui souhaitent exprimer leurs préoccupations concernant la TD sans crainte de représailles ou dénoncer de possibles représailles à la suite de signalements effectués de bonne foi. La Ligne de dénonciation TD est hébergée par un tiers et est gérée de façon indépendante au sein de la TD. Les employés peuvent également communiquer avec le Bureau de l'ombudsman des employés (appelé le programme Entre nous).

### Secteurs d'activité

L'atteinte de nos objectifs d'affaires est essentielle à la réussite de la TD, et la manière de les atteindre l'est tout autant. C'est pourquoi nos actes doivent se conformer à des politiques, à des normes et à des lignes directrices internes.

La TD a adopté des politiques en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes (LCBA/LCFAT), et de lutte contre le trafic d'influence et la corruption, afin de détecter et de dissuader l'utilisation de ses produits et services pour des activités de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes, et d'offrir des principes de conduite pour aider à dissuader et à détecter les activités liées au trafic d'influence et à la corruption. En outre, la politique de sanctions économiques de la TD soutient les objectifs de politique étrangère, notamment la lutte contre le terrorisme et la promotion de la démocratie et des droits de la personne.

Nous avons également mis en place des processus au sein de nos secteurs d'activité des placements et du crédit qui soutiennent l'adhésion aux principes des droits de la personne, notamment :

- Nous gérons le risque environnemental et social selon une approche de cycle de vie qui commence avant notre engagement formel à l'égard du client et se poursuit tout au long de notre relation avec lui. Le processus de gestion du risque environnemental et social lié au crédit pour les secteurs d'activité autres que de détail de la TD régit nos processus d'évaluation du risque et comporte un ensemble d'outils de diligence raisonnable qui s'applique à nos activités portant sur les prêts autres que de détail, notamment les prêts généraux destinés aux entreprises et le financement de projets et d'immobilisations corporelles.

- La TD a établi une liste de politiques interdites en fonction des risques environnementaux et sociaux, y compris ceux qui sont liés aux droits de la personne. Par exemple, la TD ne finance pas les opérations directement liées au commerce ou à la fabrication de matériel entrant dans la composition d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques, de mines ou de bombes à dispersion ni les demandes de crédit directement liées à l'exploitation de minerais de conflit.
- Signataire des Principes de l'Équateur depuis 2007, la TD privilégie une approche structurée en matière de crédit et utilise un ensemble complet d'outils et de guides pour s'assurer que les ententes de prêt visées par les Principes de l'Équateur sont identifiées et catégorisées de façon appropriée.
- Gestion de PlacementsTD est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PIR) de l'Organisation des Nations Unies depuis 2009.

### Fournisseurs

La TD s'engage à obtenir des biens et des services de fournisseurs qui respectent les droits de la personne, l'éthique et l'environnement et qui adoptent des politiques et des pratiques responsables. Le code de conduite des fournisseurs de la TD précise les valeurs et les normes auxquelles ces fournisseurs et leurs sous-traitants doivent se conformer pour faire affaire avec la TD.

La TD réitère ses priorités en matière d'approvisionnement responsable en faisant preuve de diligence accrue à l'égard des produits et services de fournisseurs lorsque des éléments sociaux, éthiques, environnementaux et géographiques sont considérés comme à risque élevé.

Nous avons conçu notre Programme de diversité des fournisseurs de la TD en Amérique du Nord pour promouvoir un milieu équitable et encourager l'inclusion des femmes, des minorités visibles, des Autochtones, de la communauté LGBTQ2+, des personnes handicapées, des anciens combattants et d'autres groupes diversifiés dans notre processus de sélection de fournisseurs.

### Collectivités

À la TD, nous respectons les différents points de vue de nos clients, de nos actionnaires, de nos employés et de nos partenaires communautaires. Nous interagissons chaque jour ou chaque semaine avec diverses parties prenantes en répondant aux questions et aux préoccupations portées à notre attention. Comme nous avons pour vision d'être une meilleure banque, il est essentiel que nous ne nous contentions pas d'écouter ce que disent les parties prenantes, mais que nous réagissions et cherchions à nous améliorer.

Nous nous assurons de la participation des parties prenantes de manière proactive, ce qui nous permet de dialoguer continuellement avec les investisseurs, les associations sectorielles, les organisations non gouvernementales (ONG)



## Groupe Banque TD : Énoncé de position à l'égard des droits de la personne (suite)

et les groupes d'intérêt environnementaux, communautaires et autochtones. Dans une volonté de transparence, nous produisons un rapport annuel sur les consultations auprès des parties prenantes et le dialogue tenu avec divers groupes.

La TD s'engage depuis longtemps à respecter les droits des peuples autochtones en Amérique du Nord. Le principe de consentement libre, préalable et éclairé repose sur les droits des populations autochtones à participer aux décisions touchant leurs terres, leurs ressources, leurs moyens de subsistance et leurs communautés, particulièrement en ce qui concerne le développement des ressources naturelles. Ce principe est consacré dans la Déclaration sur les droits des peuples autochtones de l'ONU. Nous continuons de travailler à l'avancement et à la compréhension du principe de consentement libre, préalable et éclairé, et à son application pratique dans le développement responsable des ressources naturelles. Nous nous engageons à faire ce qui suit :

- Le cas échéant, intégrer à notre processus de gestion du risque environnemental et social lié au crédit pour les secteurs d'activité autres que de détail une évaluation des politiques, des pratiques et du rendement de nos clients en ce qui a trait au principe du consentement libre, préalable et éclairé.
- Soutenir activement le développement et la promotion de meilleures pratiques pour l'application du consentement libre, préalable et éclairé. Pour ce faire, nous collaborerons avec divers groupes d'intervenants et fournirons des renseignements économiques objectifs qui soutiennent des solutions fondées sur le dialogue et des décisions éclairées liées aux politiques publiques.

### **Notre approche de la gouvernance des droits de la personne**

À la TD, le suivi continu des résultats relatifs aux droits de la personne est assuré par des canaux de rétroaction établis. En 2019, nous avons aussi mis sur pied un comité de travail sur les enjeux ESG, composé de membres de différents secteurs d'activité, afin de surveiller les enjeux ESG émergents. Le mandat de ce comité comprend la sensibilisation aux risques environnementaux et sociaux émergents au sein de diverses fonctions pour faciliter la coordination de notre évaluation et de notre réponse. Tout enjeu important est porté à l'attention du Conseil de la responsabilité sociale et, lorsque nécessaire, également transmis au Comité du risque d'atteinte à la réputation.

Le présent énoncé de position à l'égard des droits de la personne a reçu l'approbation des membres de la haute direction. Par ailleurs, la TD publie une déclaration annuelle sur ses efforts de lutte contre l'esclavage moderne conformément à la *Modern Slavery Act* du Royaume-Uni (2015), qui est approuvée par le conseil d'administration et signé par le chef de la direction.

Nous dialoguons avec diverses parties prenantes sur les questions liées aux droits de la personne et nous rendons compte de nos progrès dans notre Rapport ESG annuel et sur notre site Web : [www.td.com/esg-fr](http://www.td.com/esg-fr).